


FONS-OUTRE-GARDON



# FONT SENADE


VOTRE BULLETIN MUNICIPAL


 02 / PAROLE DE FONSOIS

 03 / ÉDITO

 04 / ACTUALITÉS


 07 / INFOS & ANNONCES

 09 / VIE QUOTIDIENNE

 10 / BUDGET

 13 / ENVIRONNEMENT

 15 / ASSOCIATIONS

 17 / GENS D'ICI

 18 / ÉTAT CIVIL

 19 / FONS PRATIQUE



Pour Font Senade :

12-06-2020

29

Merci à tous les soignants et les aidants qui tous les jours à Font Senade accueillent publiquement des milliers de personnes avec leur savoir-faire et leur bienveillance. Sans le plan local mené aux infirmières libérales pour leur offrir des soins attentifs et réguliers qui leur ont permis sans faille de soigner des malades à domicile, particulièrement auprès de personnes âgées dépendantes ou encore autonomes, grâce à toutes leurs attentions :

Complètes, calmes, rassurantes, elles nous aident à traverser ces temps difficiles.

Par la voix de Font Senade, il est juste qu'elles sachent à quel point nous tenons à elles et que nous souhaitons que leurs merites soient ~~plus~~ officiellement reconnus en tant que tels.

E.N.

## La Stérilisation, l'arme du bien être animal

Extrait d'un article écrit par Mr Séquier pour Font Senade

Villes et villages sont confrontés, malheureusement, à la prolifération d'animaux abandonnés errants dans nos quartiers et nos rues.

Nos concitoyens, en subissent hélas, toutes les contraintes, divagation, bruits, odeurs ...

Mais, c'est l'animal, particulièrement le chat qui voit sa vie transformée en enfer, gestations multiples, maladies, solitude ...

Alors, quelles sont les remèdes à apporter ?

En premier lieu, la seule arme à notre disposition est la stérilisation à grande échelle qui nous permettrait dans un délai assez rapide de contenir les naissances...

Réflexion sur la création d'une structure municipale permettant une aide aux personnes se sentant démunies face à ce problème récurrent.

Mais sans une prise de conscience, de civisme et un respect de l'autre et de l'animal qui seront nécessaires pour résoudre ce problème nous concernant tous, nous courrons à l'échec !!...

-L'équipe de publication se réserve le droit de publier les articles.

-Les articles publiés peuvent être modifiés avec la mention "extrait de..." et "nom de l'auteur" sans en informer préalablement l'auteur et en veillant à ne pas dénaturer le contenu du texte initial.

-Seuls les articles signés seront publiés.



Chères Fonsoises et fonsois,

Premier édito pour ce premier numéro de ce Font Senade « nouvelle formule » !

Un nouveau format qui correspond à la volonté de la nouvelle municipalité de s'exprimer autrement sur ses actions et décisions, avec des rubriques thématiques mais également toutes les informations pratiques.

Ce bulletin municipal permettra également de vous donner la parole. Ainsi, vous pourrez envoyer vos textes et vos photos à [fontsenade@mairiedefons.fr](mailto:fontsenade@mairiedefons.fr), en lien avec tous les sujets qui feront vivre le village (culture, vie locale, talents...). Il s'agit d'un élément important pour nous, d'autant plus que la présence du virus COVID19 ne nous a pas permis de communiquer et de vivre nos fêtes, nos traditions comme d'habitude. C'est d'ailleurs avec beaucoup d'émotion que, en concertation avec le comité des fêtes et le bar de l'Avenir, nous avons dû annuler la fête votive.

Alors que l'équipe municipale est officiellement en place depuis le 18 mai dernier et que les adjoints et moi-même avons été élus le 23 mai, nous avons eu un début de mandat très chargé. Après avoir dû gérer le déconfinement, la période estivale avec notamment le vote du budget au mois de juillet (avec cette année encore, un taux des taxes inchangé), puis celle de la rentrée scolaire, le travail quotidien continue aussi bien sur les affaires courantes mais également pour avancer sur les projets qui nous tiennent à cœur et que nous nous sommes engagés à réaliser.

Aussi, nous avons établi nos priorités pour cette deuxième partie d'année 2020 : c'est pourquoi nous avons abandonné l'agrandissement du foyer pour porter un projet d'aménagement de la mairie. Celui-ci devra répondre à au moins 3 objectifs. Le premier sera de mieux répondre à vos attentes en vous proposant une amplitude horaire plus importante pour l'accueil. Le deuxième enjeu sera de mutualiser le travail des agents communaux et de l'agence postale qui va s'installer en mairie : ainsi lorsque vous viendrez en mairie, vous aurez à disposition tous les services pour vos démarches habituelles et courantes. Enfin, le troisième sera de rendre plus fonctionnel cet espace, pour optimiser la prise et le traitement des dossiers par vos élus. D'autres services seront rajoutés pour toujours faciliter vos démarches administratives, et nous reviendrons vers vous dans quelques temps pour vous en tenir informés.

L'équipe municipale et moi-même avons enclenché d'autres chantiers, notamment en matière de propreté du village, que ce soit pour le nettoyage des rues, l'arrachage de l'herbe ou l'installation de poubelles. Un projet, qui vous sera présenté en fin d'année, est d'ailleurs en cours d'étude afin d'établir un état des lieux et de donner des pistes de réflexion pour plus d'efficience.

Par ailleurs, nous allons réhabiliter et construire des abris bus afin de sécuriser les trajets de nos collégiens et lycéens qui utilisent les transports en commun. Ce projet est également en cours. A travers cet exemple se trouve la problématique plus globale de l'aménagement de notre commune, laquelle compte aujourd'hui 2 fois plus d'habitants qu'il y a quinze ans.

Aussi, je reçois énormément de demandes pour qu'il y ait plus de sécurité dans nos rues et avenues car la vitesse au volant ne cesse d'augmenter. C'est VOTRE préoccupation première, je la comprends et je la partage. Afin d'y apporter une réponse, il s'agit pour les élus municipaux que nous sommes, de conduire une réflexion d'ensemble pour garantir la sécurité des déplacements de chacun, le tout en prenant en compte l'étroitesse de certaines de nos rues. Du sens de circulation à l'éclairage en passant par une planification d'ensemble, c'est un sacré chantier qui s'ouvrira en début d'année 2021 avec, après un travail préalable en lien avec les professionnels et prestataires, l'organisation d'une grande consultation avec les habitants.

C'est le sens du travail que nous avons initié, toujours en lien avec vous. D'autres concertations ont d'ailleurs démarré avec la jeunesse, les associations et les entreprises. Nous en reparlerons.

J'aurais bien d'autres points à aborder, mais chaque chose en son temps ! Bientôt des permanences seront mises en place le samedi pour vous donner la possibilité de nous rencontrer et d'échanger sur les sujets qui feront l'actualité et l'avenir de Fons.

En attendant de vous rencontrer, prenez soin de vous.

Mme Maryse GIANNACCINI, Maire de Fons

## SIRS

### *Syndicat Intercommunal Regroupement Scolaire*

Présidente : GUIRAUD Delphine

Vice-présidentes : TRIGUEROS Valérie et ROCA Fabienne

Conseillers Syndicaux : BIALES Romain, PERRIN Nicole, ARMAND Marie-Paule, DUSSAUD Romain, LORE Solenne, ROULLE Véronique

Adjoint administratif : BLASQUEZ Annie

Le regroupement scolaire compte 276 enfants répartis sur 11 classes : 4 classes sur St-Bauzely, 3 classes sur Gajan et 4 classes sur Fons.

## Un nouveau bureau pour le SIEM

### *Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelles*

Jeudi 20 août a eu lieu le dernier conseil syndical sous la présidence de Mme Ricordel. Après 15 ans passé au sein de ce syndicat, Marie-France Ricordel a cédé sa place, non sans émotion à M. Biales Romain, le nouveau président du SIEM, élu à l'unanimité.

Marie-France a durant toutes ces années, contribué à mener à bien des projets indispensables pour les écoles maternelles, afin de notamment anticiper la forte poussée démographique de nos communes.



Ainsi, elle est à l'initiative entre autres de l'agrandissement de la maternelle de Fons en 2014, avec dans un deuxième temps la création de la nouvelle cantine.

L'ensemble des élus de Fons lui souhaitent une bonne continuation.

**Le SIEM c'est quoi ?**

Le SIEM s'occupe de l'entretien des bâtiments des deux écoles maternelles de St Mamert et de Fons pour les communes de Parignargues, Gajan, St Bauzély, Fons et St Mamert.

Il gère aussi l'ensemble du personnel ATSEM et la secrétaire. Soit au total 11 personnes réparties sur les deux écoles.

Le syndicat est ainsi composé de M. BIALES Romain (Président), Mme. DERNONCOURT Béatrice (Vice-Présidente) et Mme. MAKIROTO Erita (Secrétaire).

3 élus pour St Mamert, 3 élus pour Fons, 2 élus pour Gajan, 2 élus pour St Bauzély, 1 élu pour Parignargues et enfin 1 élu pour la communauté des communes de Sommières.

Le conseil syndical se réunit environ 1 fois tous les 2 mois.

Le budget total du SIEM pour l'ensemble des communes s'élève à 469145€.

## 1ère Réunion des Délégués de la Commune avec la Jeunesse Fonsoise



Courant août, ils ont tous reçu dans leur boîte aux lettres une invitation personnelle à l'initiative de la délégation jeunesse de la commune. Cent vingt-huit jeunes, âgés entre 12 et 17 ans.

### Le but d'une telle réunion ?

Donner la parole aux jeunes. En toute simplicité et décontraction pouvoir écouter et noter tout ce qu'ils avaient envie de nous dire, de nous suggérer. Connaître leurs envies, avoir un autre regard sur la commune.

Rendez-vous était pris le vendredi 28 août à 18h00 au foyer.

Peu d'enfants présents le jour de la réunion, mais néanmoins déjà beaucoup d'idées !

Au niveau des infrastructures pour le sport, voici quelques exemples :

Création d'un skate Park, d'un gymnase, d'un pumtrack (pistes avec des bosses), d'une salle de musculation...

Créer des projections de films mieux ciblés pour les jeunes. (nuit du film comique, film d'horreur...)

Créer ou accompagner des randonnées en faveur du nettoyage de la nature.

Problématique des arrêts de bus pour les lycéens ou collégiens, notamment ceux qui habitent quartier des Jasses.

Création d'un local destiné aux jeunes avec baby-foot, table de ping-pong, canapé...

Organiser un tournoi multisport.

Ceci n'est qu'une petite partie des idées qui ont été évoquées, bien sûr toutes ne pourront pas aboutir, mais certaines vont être étudiées avec grand intérêt !

Pour l'équipe municipale présente ce jour-là, ce fût un réel plaisir et très enrichissant de pouvoir échanger avec les jeunes.

Rendez-vous à tous les jeunes, bientôt lors de la prochaine réunion...

## Travaux réalisés et avancement

### INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LE VILLAGE



+ d'infos ?  
[wigardfibre.fr](http://wigardfibre.fr)



De mai à juillet 2020, la société CIRCET et ses sous-traitants ont procédé à l'installation de la fibre optique dans le village, sur les parties où le réseau de télécommunications est enfoui. Trois armoires fibre ont été posées et raccordées avenue G Brassens, rue du Moulinas et avenue de la Gare.

Pendant le mois d'Août, les entreprises ont continué la pose des fibres sur les parties aériennes, il reste maintenant à les raccorder. Dans le département du Gard, c'est le conseil départemental qui a fait le choix de numériser nos communes au haut débit afin de lutter contre la fracture numérique.

## TRAVAUX DE VOIRIE

Mais qui sont-ils, avec leur gros camion bleu, leur pelle mécanique, le rouleau compresseur et j'en passe, et que font-ils dès 5 heures du matin autour de notre village ?

Ce sont Stéphane et Rudy, 2 agents techniques du syndicat de la voirie de Saint Côme, qui viennent prêter main forte à nos services techniques pour des travaux nécessitant un équipement que nous n'avons pas à Fons.

La semaine du 27 au 31 juillet 2020, ils sont intervenus afin de remettre en état quelques un de nos chemins du bois de Leins, par la réfection des coupes eau\*, des fossés d'eau pluviale rue condamine et des jasses, pour le débroussaillage des extérieurs du cimetière et de quelques fossés de récupération d'eau pluviale autour du village.

Ils ont aussi installé un système de buses et de grille de récupération d'eau pluviale à l'angle du chemin de St Mamert et du chemin de Tribes. Celui-ci permet de boucher un fossé en angle dans lequel quelques camions ont malencontreusement coincé une roue. Toutefois ils ont été débloqués par l'intervention gracieuse d'un de nos administrés, heureusement bien équipé.

La rue du Moulins étant en très mauvais état, ils ont rebouché quelques trous au moyen d'un enrobé à froid, ce qui la rend un peu plus carrossable en attendant la remise en état globale qui aura lieu dès que les réseaux secs auront pu être enfouis. Même opération rue du chêne de la victoire.

### RÉFECTION DES COUPES D'EAU\*

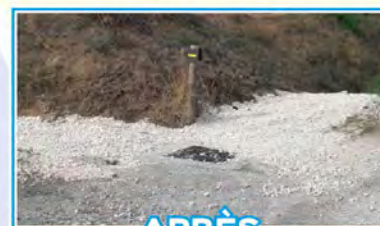
*\*petits fossés en travers des chemins afin de véhiculer l'eau de ruissèlement vers les fossés pluviaux*  
Fossé Condamine curé pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales.



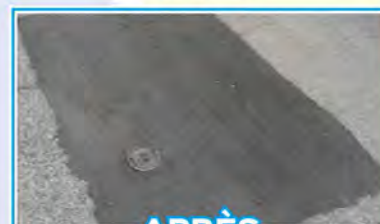
AVANT



PENDANT



APRÈS



APRÈS



APRÈS

### INTERVENTION EPTB GARDON LE 28 JUILLET 2020

L'Etablissement Public Territorial de Bassin Gardons (Ex SMAGE) est intervenu les 28 et 29 juillet 2020 pour nettoyer le lit du TEULON. Ce nettoyage fait partie de la mission de l'établissement dans le cadre de la prévention des inondations dans le département du Gard.

Pour le TEULON qui traverse la commune de FONTS, une intervention est programmée chaque année entre fin juillet et début Août.

Pour cela les opérateurs utilisent une machine télécommandée qui permet d'aller dans des endroits très délicats et permet une rapidité d'intervention. Cela n'empêche pas une contribution manuelle des techniciens pour finaliser ce nettoyage.

Maintenant que le lit du TEULON est propre, il ne reste plus qu'aux propriétaires des berges d'entrer dans la danse afin d'améliorer la circulation de l'eau dans le Teulon pour la sécurité de tous.

Rendez vous l'année prochaine sur les berges du TEULON si vous souhaitez assister à ce ballet d'une machine hors du commun.



## Tous aux urnes en 2021



2021 sera une année électorale !

Au printemps, nous élirons les conseillers départementaux et régionaux.

Ce sont des élections à suffrage direct donc chaque citoyen peut voter. Pour cela, il vous suffit de vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est pas encore fait.

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47)

### LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Pour chaque canton, un binôme mixte élu au scrutin majoritaire à 2 tours

ÉLUS  
POUR  
6 ANS

### LES CONSEILLERS RÉGIONAUX

Élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel

## Gestion de l'eau - Télérelevés

Pour une gestion maîtrisée de vos consommations, le système de télérelevé sera installé progressivement sur l'ensemble des compteurs Eau de Nîmes Métropole des 35 communes.

L'installation débutera sur Fons courant octobre.

### Le télérelevé, comment ça marche ?



- 1 - Un module radio est installé sur votre compteur d'eau.
- 2 - Ce module radio transmet les données à un centre de traitement.
- 3 - Ces informations sont ensuite mises à votre disposition par internet ou sur votre téléphone mobile.
- 4 - Vous suivez à distance, votre consommation et vos factures.

### Différents facteurs concourent à garantir l'innocuité du télérelevé

- fréquence radio adaptée pour cet usage
- puissance d'émission très faible
- durée d'émission très courte (moins de 4 secondes par jour).

Par exemple, l'émission radio d'un compteur d'eau communiquant avec le télérelevé est comparable à celle d'une télécommande de porte de garage actionnée 2 fois par jour.

**1 SECONDE D'ÉMISSION DE WIFI ÉQUIVAUT À 25 JOURS D'ÉMISSION DE TÉLÉRELEVÉ.**

+ d'infos ? [www.eaudenimesmetropole.fr](http://www.eaudenimesmetropole.fr)

## Vaccination contre la grippe

L'hiver est de retour et la grippe ne tardera pas à arriver.

Nous vous rappelons qu'il est conseillé de vous faire vacciner particulièrement pour les personnes dites « fragiles ».

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débute mi-octobre et se poursuivra jusqu'à fin janvier.

Chaque année, la grippe est responsable de nombreuses hospitalisations et de décès chez les personnes fragiles. La stratégie vaccinale vise à protéger les populations les plus exposées aux risques de complications graves en cas de grippe. Il s'agit essentiellement :

- des personnes âgées de 65 ans et plus, ou atteintes de certaines maladies chroniques ;
- des femmes enceintes ;
- des personnes obèses ;
- de l'entourage des nourrissons à risque de grippe grave et des personnes immuno déprimées, dans l'objectif de protéger les personnes fragiles de leur entourage.

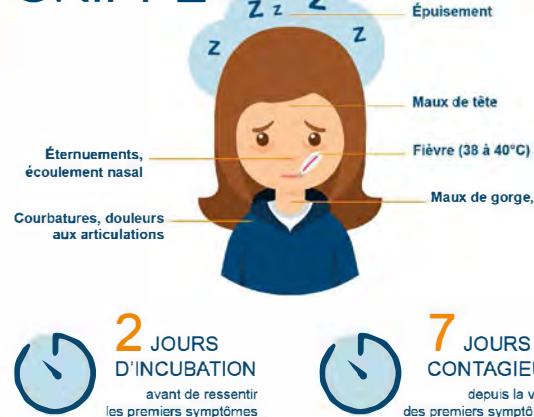
L'Assurance Maladie prend en charge le vaccin à 100 %.

L'injection du vaccin est prise en charge dans les conditions habituelles, sauf pour les patients pris en charge à 100 % au titre d'une des affections de longue durée pour lesquelles le vaccin est recommandé ou au titre de l'assurance maternité.

Pour se protéger et protéger son entourage, il est essentiel que chacun adopte, dès que les virus grippaux circulent, une série de gestes simples destinés à limiter la transmission des virus :

- se laver les mains régulièrement,
  - utiliser un mouchoir à usage unique,
  - tousser ou éternuer dans son coude,
  - porter un masque quand on est malade.
- L'efficacité de chacune de ces mesures (vaccination et gestes barrières) est optimisée en les combinant. Ceci permet de constituer un bouclier sanitaire.

### Les symptômes de la GRIPPE



### LES GESTES POUR ÉVITER LA PROPAGATION



Se laver les mains régulièrement



Jeter immédiatement ses mouchoirs



Aérer régulièrement les pièces



Porter un masque si vous êtes malade



Nettoyer écrans, claviers, portables, poignées de porte...



Éviter les contacts avec autrui



Éviter de se toucher le visage



Éviter de partager aliments, couverts, verres...

## Concours de Dessins

Avis aux artistes !!! La commune organise un concours de dessin sur le thème des fêtes de fin d'année, ouvert à tous.

Chacun peut confectionner un dessin sur un format papier de son choix A3, A4, A5 ... et le déposer à la mairie avant le 20/11/2020.

Crayon, peinture, feutre, fusain, craie... faites-vous plaisir, c'est à vous de choisir.

Tous les dessins seront exposés lors du marché de Noël. A cette occasion, un Jury se réunira pour délibérer et décerner des prix par catégorie d'âge.

Un prix spécial déterminera le dessin qui aura l'honneur de faire la couverture du prochain FONT SENADE.





## Rentrée Scolaire

### Du côté de la maternelle :

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice, nous souhaitons la bienvenue à Loriane Gély et Morgane Fuselier. Cécile et Isabelle sont quant à elles toujours fidèles au poste pour cette nouvelle année.

Rappelons que cette année seulement trois classes sont ouvertes avec un gros effectif de 55 enfants en petites sections et 28 en moyenne section.



### Du côté de l'école élémentaire :

C'est avec plaisir que nous retrouvons Marianne Pélissier en tant que directrice d'école. Avec Caroline Dunet, Stéphane Violin, Laure Armand, Valérie Rebattel et Marina Jazede qui complètent l'équipe enseignante.

À Fons, il y a 4 classes composées de CE2, CM1 et CM2

Cette rentrée revêt un caractère particulier quand on pense aux difficultés qu'il a fallu surmonter pour répondre à l'exigence du protocole sanitaire. Mais les équipes enseignantes primaire et maternelle en collaboration avec la commune ont néanmoins réussi à mettre en place des actions pour assurer aux enfants et à leurs parents une rentrée dans les meilleures conditions.

## Aidez-nous dans la distribution de votre courrier

La distribution du « Fontsenade » et des masques nous a fait entrevoir la difficulté des agents de la poste et surtout des remplaçants.

Certains noms devenant illisibles avec le temps et des numéros ayant disparu, il est bien difficile de savoir si l'on dépose le courrier au bon endroit.

Pour eux et pour les services de secours qui parfois en pleine nuit cherchent le domicile d'une personne ayant fait appel à leurs services, merci de bien vouloir améliorer l'identification de votre boîte aux lettres.

Si la boîte postale normalisée accepte courriers et même petits colis, rien n'interdit l'originalité.

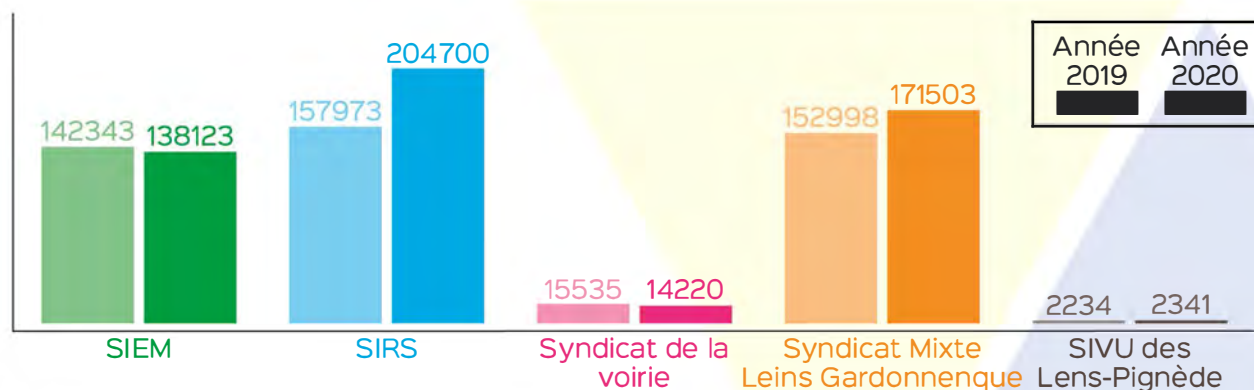


En concertation avec l'équipe municipale, avant de vous faire une présentation du budget 2020 il est important de vous éclairer sur les différentes sections qui composent celui-ci.

## PRESENTATION SIMPLIFIEE D'UN BUDGET

- FONCTIONNEMENT -	
<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Regroupe les dépenses nécessaires qui reviennent chaque année au fonctionnement de notre commune. ex. achats de fournitures de bureau, charges du personnel etc...	- Impôts et taxes - Produits des biens immobiliers ex. location foyer - dotations de l'Etat
<i>** le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement constitue l'épargne brute</i>	
- INVESTISSEMENT -	
<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Ce sont toutes les dépenses, opérations non courantes visant à modifier, améliorer le patrimoine de la commune. ex. travaux de sécurisation de la voirie et des réseaux, de réaménagement de bâtiments...	Principalement les recettes suivantes : -emprunt (s'il y a besoin) -subventions(Département, Région, Nîmes MétropoleEtc...) -taxe d'aménagement -fonds de compensation de la TVA

Vous avez pu constater que notre commune adhère à différents syndicats, cela nous permet d'accéder à des services ou des équipements en mutualisant les moyens. Ces syndicats dépendent des contributions des communes membres. Ci-dessous le détail des syndicats avec explicatif de leurs domaines de compétences.



Gestion des écoles maternelles de Fons et Saint-Mamert du Gard, et de l'accueil-garderie. (Enfants de :Fons, Saint-Mamert du Gard, Gajan, Parignargues, Saint-Bauzély)

Gestion des écoles élémentaires et de grande section des communes de Fons, St-Bauzély et Gajan, du transport scolaire, de l'accueil-garderie et de la cantine.

Réalise les travaux de voirie (rebouchage enrobés, etc...)

Gestion des compétences suivantes :petite enfance, enfance/jeunesse, vie locale, natation, sport, action sociale, propreté, urbanisme, communication

Protection préventive contre les incendies de forêts (création, entretien, gestions des pistes DFCI et aménagement du massif pour lutter contre les feux de forêts)

L'EPTB Etablissement public territorial de bassin Gardon (ancien SMAGE) : Compétent en matière de risque inondation, ressource en eau et milieu naturel (ex: nettoyage du Teulon)  
CONTRIBUTION DANS LE CADRE DE NÎMES MÉTROPOLE

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES

Chap	Libellé	Voté 2020
011	Charges à caractère général	286 845,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	240 120,00 €
65	Autres charges de gestion courante	597 870,00 €
66	Charges financières	6 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	79 473,40 €
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	24 781,00 €

**TOTAL** 1 236 589,40 €

### RECETTES

Chap	Libellé	Voté 2020
013	Atténuations de charges	9 300,00 €
70	Produits et services, du domaine et ventes	23 685,00 €
73	Impôts et taxes	644 396,12 €
74	Dotations et participations	218 876,00 €
75	Autres produits de gestion courante	15 005,00 €
76	Produits financiers	1 905,00 €
77	Produits exceptionnels	13 000,00 €
002	Résultat reporté	310 422,28 €

**TOTAL** 1 236 589,40 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Chap	Libellé	Voté 2020
20	Immobilisations incorporelles	21 920,00 €
21	Immobilisations corporelles	568 919,24 €
23	Immobilisations en cours	194 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	25 030,00 €

**TOTAL** 809 869,24 €

### RECETTES

Chap	Libellé	Voté 2020
16	Emprunts et dettes assimilés	50 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	26 200,00 €
10	Dot. Fonds divers et réserves	64 945,00 €
138	Autres subventions d'inv. Non transf.	170 400,00 €
165	Dépôts et cautions reçus	750,00 €
27	Autres immobilisations financières	11 945,00 €
021	Virement de la section d'investissement	79 473,40 €
040	Opé. D'ordre de transfert entre les sections	24 781,00 €
001	Solde d'exécution reporté	381 374,84 €

**TOTAL** 809 869,24 €

Mme Le Maire s'engage avec l'équipe municipale à maintenir en équilibre les dépenses et les recettes du budget communal. Elles recherchent déjà des pistes d'économies sans impacter la qualité du service public



## LE TEMPS DES CIGALES EST FINI !! VOICI VENU LE TEMPS DES VENDANGES

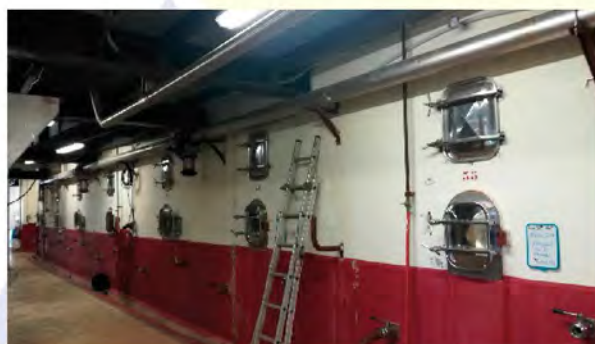


De belles grappes se sont formées et les viticulteurs vont pouvoir récolter le fruit de leurs efforts. Cette année sera-t-elle millésimée ? Nous l'espérons tous !  
Pour nos amis viticulteurs qui le méritent amplement  
Pour nos amis avec qui nous pourrions partager de délicieux moments  
Rouge ou Blanc, peu importe la couleur !

### La Cave Coopérative

Vénérable institution créée avant la première guerre mondiale qui s'installe en 1924 dans les locaux que nous connaissons aujourd'hui. L'esprit coopérateur va perdurer depuis, il continue à valoriser notre terroir Fonsois.

La cave coopérative l'Orée des Lens est, plus un grand caveau de vigneron passionnés, qu'une cave énorme sans âme. La discussion entre coopérateurs pour définir la date de démarrage, les décisions pour le choix des vinifications, tout cela est possible à Fons.  
Avec l'aide d'un œnologue pour déterminer les meilleurs choix, les vigneron observent, et analysent le murissement des raisins. Le savoir-faire acquis après beaucoup d'années leur permet de tirer le meilleur de leurs vignes.



Cette année le démarrage s'est fait le 24 Août ; les premiers raisins blancs sont récoltés (Chardonnay, Sauvignon, Cabernet) plus tard viendront les rouges.  
Fini le temps des dos courbés sur les ceps, aujourd'hui la machine est devenue l'outil indispensable.

Elle permet un ramassage plus rapide de la parcelle sélectionnée, opération qui se fait à la fraîche vers 6 h pour ramener les raisins à la cave avant 10h ; au-delà, la chaleur de la journée va altérer les fruits et provoquer la perte des éléments contribuant à une bonne vinification.

Ce matin 8h, un viticulteur ramène une partie de la récolte du jour, la benne verse dans le conquêt son précieux chargement qui va être pesé.

Un extrait du jus est effectué, puis mesuré à la lunette, même si une mesure a été faite la veille sur la parcelle pour s'assurer du degré de maturité, il y a toujours le stress du résultat.

C'est un 14°, le viticulteur est ravi.

Les raisins et le jus vont pouvoir être acheminés vers la cuve de fermentation ; celle affectée à chaque cépage.

Viendront plus tard les opérations de vinifications, chacune a son importance, et chacune ses secrets. La cave ayant investi dans des équipements performants pour tirer le meilleur parti de la récolte.



Les quantités chaque année tournent entre 20 et 25000 hectolitres, il y aura bien-sûr une partie de perte due aux sangliers qui apprécient autant que nous les raisins, même si les clôtures et les aliments déposés par les chasseurs sont là pour les détourner des vignes.

La sécheresse réduit la récolte ainsi que les champignons mildiou et oïdium si la pluie est trop présente.

Mais pour nous consommateurs, il y aura suffisamment de bouteilles à ouvrir et à déguster. La cave vous accueille dans sa boutique ou vous pourrez découvrir aussi des produits gourmands de la région.

Dans notre prochain numéro, nous parlerons des olives.



C'est toujours l'heure de jardiner !

Voici venu le temps de l'automne avec ses belles couleurs chaudes, les feuillages s'habillent de rouge et jaune pour le plaisir de nos yeux. Vous aussi contribuez à cette belle saison en fleurissant vos jardins et vos maisons.

Pour ceux qui ont un peu d'espace, et qui voudraient planter des arbres c'est bientôt le moment. On a coutume de dire qu' « à la sainte Catherine, tout arbre prend racine ».



Alerte inondations

# PLUIE-INONDATION

## LES 8 BONNS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



### JE M'INFORME

et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



### JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



### JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables



### JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



### JE NE SORS PAS

Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



### JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



ROUTE INONDÉE

### JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED

Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



### JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

#### JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



#### J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de recharge, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

#### JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie  
112 ou 18 Pompiers  
15 SAMU  
17 Gendarmerie, Police

[pluie-inondation.gouv.fr](http://pluie-inondation.gouv.fr)

#pluieinondation



## Pourquoi l'entretenir ?

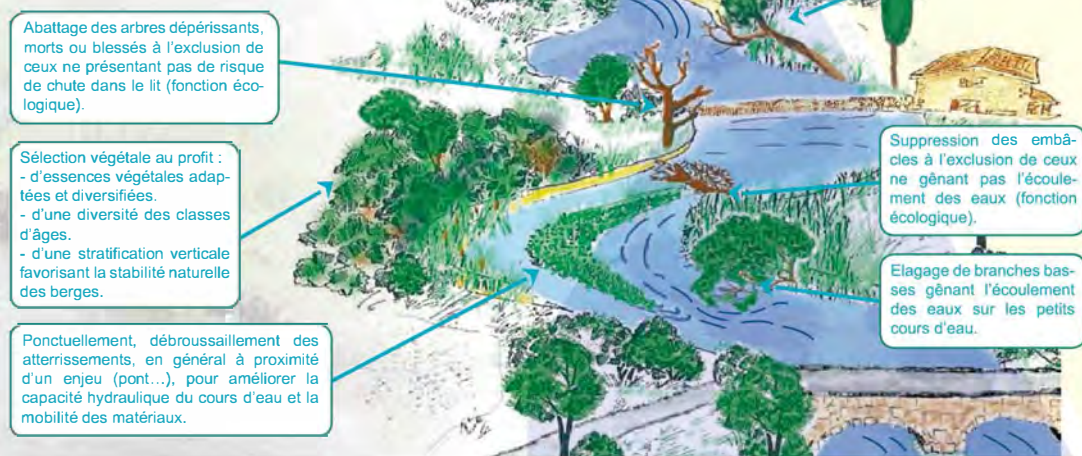
Progressivement abandonnées et vieillissantes, les formations végétales riveraines finissent par refermer le lit. **L'absence d'entretien a tendance à augmenter localement les risques d'inondation et d'érosion des berges.**

L'entretien a donc pour principaux objectifs :

- d'assurer le libre écoulement des eaux;
- d'éviter l'encombrement des ouvrages et du lit par des objets flottants (arbres, déchets,...) à l'amont de zones à enjeux;
- de préserver la stabilité des berges et du lit;
- de maintenir et favoriser une végétation adaptée et équilibrée garantissant son fonctionnement optimal;
- de maintenir ou améliorer les fonctions écologiques et paysagères de la végétation;
- d'éviter le développement d'espèces envahissantes indésirables (Renouée du Japon, Jussieu...).

## Comment l'entretenir ?

L'entretien doit être mené de façon cohérente et raisonnée entre l'amont et l'aval, la rive droite et la rive gauche. **Son intensité doit être adaptée aux enjeux en présence** : plus poussé en amont d'un pont ou d'une zone d'habitation et plus léger voire même nul en aval ou dans un milieu naturel à préserver.



Entretien sélectif du Rieu (St Chaptès) et de l'Aizon (Uzès)



Avant travaux



Après travaux



Avant travaux



Après travaux

## Qui doit réaliser l'entretien ?

➢ **C'est le propriétaire riverain qui est tenu**, aux termes de l'article L215-14 et suivants du code de l'environnement, à un **entretien régulier du cours d'eau**. L'entretien doit toujours être raisonné, respectueux des dynamiques naturelles de la végétation et de la réglementation (pas de curage, pas de recalibrage, ...).

**Il est indispensable de CONSERVER UN MAXIMUM DE VEGETATION** pour permettre de préserver et d'améliorer les fonctions de la ripisylve.

➢ Cependant sur les secteurs prioritaires et lorsque les travaux présentent un caractère d'intérêt général ou d'urgence, **le SMAGE des Gardons propose de se substituer aux propriétaires**. Ces travaux font préalablement l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général et d'une convention avec le propriétaire.

Ils sont alors intégrés à notre programme pluriannuel de travaux. Puis, ils sont confiés à une entreprise spécialisée ou à l'équipe verte du SMAGE des Gardons. Le bois est laissé à la disposition du propriétaire ou transféré vers des filières de revalorisation (papeterie, bois énergie, ...).

**En cas de doute ou de questions techniques : CONTACTEZ-NOUS**

## En quelques chiffres

- Montant du programme pluriannuel d'entretien et de restauration forestière : **4,5 millions d'euros sur la période 2003 - 2013.**
- ▣ Depuis 2003, **près de 350 km de cours d'eau prioritaires déjà entretenus** par le SMAGE des Gardons.
- ▣ **Un entretien régulier réalisé toute l'année** par l'équipe verte du SMAGE des Gardons sur les secteurs prioritaires.

### En savoir plus

- ▣ [www.les-gardons.com](http://www.les-gardons.com)
- ▣ Guides techniques n°1 et 2, « La Gestion des boisements de rivière » – Agence de l'eau RMC (<http://www.eaurmc.fr>)
- ▣ Plaquettes « Espèces envahissantes » et « liste des végétaux de la ripisylve » téléchargeables sur le site internet [www.les-gardons.com](http://www.les-gardons.com).

## Les partenaires et financeurs

Les travaux d'entretien et de restauration forestière bénéficient d'un cofinancement de :



**EPTB Gardons**

EPTB Gardons  
6 avenue du Général Leclerc - 30 000 Nîmes  
Tél. : 04 66 21 73 77 - Fax : 04 66 21 24 28  
Courriel : [eptb.gardons@les-gardons.fr](mailto:eptb.gardons@les-gardons.fr) - Site internet : [www.les-gardons.fr](http://www.les-gardons.fr)

## Mam'en douceur

### VISITE DES POMPIERS



Lundi 27 juillet, les pompiers de St Geniès de Malgoires ont mis le feu à la MAM'en Douceur de Fons. Cette année, beaucoup de grands partaient à l'école et pour clôturer cette année, une lettre accompagnée de leurs plus beaux dessins a été envoyée aux pompiers.

Est oui ! C'est leur passion du moment ! Nos mamendouceuriens sont des fans inconditionnels. Les pompiers ont exaucé leur rêve en acceptant de venir les voir à la mam. Certains ont même mis leur costume de pompier pour les recevoir.

L'excitation était à son maximum quand la sirène a retenti dans la rue de Georges Brassens! Le grand camion incendie rouge et le véhicule de secours sont venus jusqu'à nous. Les soldats du feu Cédric, Sébastien, Samuel et Jonathan n'ont pas hésité à sortir le grand jeu pour les enfants émerveillés. Il faut dire que ça facilite les choses lorsqu'on a un papa pompier parmi les parents des petits qui fréquentent les lieux.

Le petit monde réuni autour d'Angélique, Johanna et Stéphanie trépignait d'impatience à l'idée de monter dans le camion. Certains ont carrément adopté le casque et bien sûr, pour éteindre ce grand feu convivial allumé devant la Mam'en Douceur par ces pompiers au grand cœur, il a fallu sortir la lance à incendie. Un grand moment !

Les héros du jour n'ont pas lésiné sur les explications données aux enfants, patients et impliqués. Même les plus timides se sont laissés emporter par la magie du moment. Ils ont même réussi à faire changer d'avis ceux qui avaient décidé d'être policiers plus tard.

La relève est assurée !!! Un grand merci, à ceux qui se sont mobilisés pour que ce rêve devienne réalité.

### FÊTE DE LA MAM



Chaque fin d'année, un rituel s'est installé à la mam avec la fête qui clôture l'année. La bonne humeur était de mise, mais cette année il y avait aussi beaucoup d'émotion car la Mam'en Douceur a vu partir pour l'école les enfants qui ont participé à l'ouverture de la mam. Car oui ! cela fait déjà 3ans que la Mam'n Douceur est ouverte.

Les petits vont beaucoup manquer aux nous Angélique, Johanna et Stéphanie mais c'est pour la bonne cause. Merci à Lilian, Maël, Ambre, Maxence, Alicia, Marylou, Léana et Hélie d'avoir égayé la vie de la Mam'en Douceur.

Cette fête a permis aussi d'accueillir et présenter les nouveaux arrivants que la mam remercie de leur confiance et a hâte de faire leur connaissance.

Une pensée aussi aux enfants qui continue l'aventure à la mam, pour certains encore une année avant le grand passage à l'école.

Cette soirée restera un grand souvenir d'amour, de partage et de convivialité.



## Les Boulidous

Chers Adhérents et chers Fonsois, voilà plusieurs mois que l'Association du Club des Aînés de Fons a cessé ses activités.

Au vu de la conjoncture actuelle la date prévue pour l'ouverture du Club le 1er septembre a été repoussée.

Les mois d'absence forcés nous attristent tous et nous espérons que nous touchons à la fin de cette inactivité.

En attendant veillez à respecter les règles de cette douloureuse parenthèse dans notre vie.

Prenez bien soin de vous.

Dès que nous le pourrons nous retrouverons nos activités comme avant.

A bientôt !

*M. CHARINET, président, et toute son équipe du Club des Aînés de Fons.*

## Les Petites Mains

La Présidente de l'Association des Petites Mains de Fons est désolée car le Club ne pourra pas ouvrir comme prévu après les vacances d'été.

Le Club accueille ses membres tous les lundis après-midi et se consacre aux travaux d'aiguilles. Vous pouvez vous inscrire au Club, dès que le gouvernement permettra sa réouverture.

En attendant, face à la conjoncture restrictive et les obligations du Coronavirus, la trésorière, la secrétaire et moi-même, nous pouvons vous conseiller et vous aider, si vous avez besoin de confectionner des masques pour votre famille, durant la fermeture, à cause de la pandémie.

Vous pouvez me contacter : Nadine PONS à Fons.

Prenez soin de vous et respectez les consignes. A bientôt !

*Nadine la Présidente.*

## INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA CHASSE

Ouverture générale :	du 13 septembre 2020 au 10 janvier 2021 inclus
Jours d'ouverture dans la semaine :	Lundi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche
Jours de fermeture dans la semaine :	Mardi et Vendredi

Ce calendrier des jours d'ouverture de chasse est départemental, il est établi par la Fédération Départementale des Chasseurs du Gard.

Fermeture de la chasse pour le Petit Gibier le Mercredi au bois et en grande plaine, Reste ouvert ce jour-là : Derrière la Gare, poste pour la passe (grives) et Jours Fériés.

### RAPPEL : Battues aux sangliers

Ouverture : du 15 août 2020 au 31 mars 2021 inclus

Les battues sont organisées tous les mercredis sur le territoire de Fons en garrigue. Toutefois à la demande des agriculteurs, suite aux dégâts occasionnés par les sangliers, des battues restreintes sont organisées ponctuellement en plaine.

**Sécurité :** Les secteurs chassés lors des battues sont signalés par des panneaux « Battues en cours ». Les chasseurs portent obligatoirement un vêtement orange fluo. Pour plus de sécurité, il serait opportun aux personnes qui traversent cette zone à pieds, à cheval, en vélo etc... de se signaler.

Merci de votre compréhension.

*La Société de Chasse de Fons, les Amis du Grand Padès.*

## Association Sportive des Leins



Nouveauté cette année : nous avons le plaisir de recevoir l'Association Sportive des Leins qui vient entraîner au football les enfants âgés de 6 à 9 ans.

L'entraînement se déroule tous les mercredi de 14h à 16h sur le stade.

Bonne rentrée sportive à tous les footballeurs en herbe.





## Georges BERTHEZENE, un homme de dialogue



Il y a peu de fonsoises et de fonsois qui ne connaissent pas Georges. Ce « grand » monsieur vient de rendre son tablier d'Adjoint à la mairie de Fons après de nombreuses années de bons et loyaux services.

Originaire de Notre Dame de la Rouvière près du Vigan, il part à l'aventure en Afrique pour son service militaire qui l'amènera en République Centre Africaine. Il restera attaché à ces contrées lointaines dont il parle avec beaucoup d'émotion. Au fil des mutations, son métier de postier lui fera découvrir Paris, l'Ardèche, Salon de Provence, et la Haute Savoie avant de revenir dans son Gard natal.

Il s'établit dans la commune de Fons en 1980 avec sa famille. Il s'investit dans la vie de la commune et deviendra conseiller municipal puis Adjoint.

Comme on dit par chez nous, « il a la tchatche ». Chacun a pu échanger « quelques » mots avec lui au détour d'une rue, souvent pour faire part d'une difficulté à résoudre mais aussi simplement pour le plaisir de discuter.

Toujours présent dans le village il sait écouter les gens et apaiser par son sourire et de bons mots, les petits tracassés. Pour les cas les plus difficiles, c'est avec réflexion, intelligence et rigueur qu'il s'est attelé aux problèmes. Pour exemple, on se souvient que lors des travaux au cœur du village, il était le chef d'orchestre pour faire en sorte que tout se passe au mieux.

Aujourd'hui encore il est de bon conseil pour la nouvelle équipe en place et échange volontiers tous ses petits trucs et astuces et partage son expérience avec plaisir. Plein d'idées, de bon sens et de savoir-faire, il est une personne ressource indispensable à la commune.

Oui mais voilà, Georges a pris sa retraite de la mairie... et en dehors du temps qu'il consacre encore aux fonsois, il souhaite occuper son temps entre ses amis, sa famille et prendre du temps pour rendre visite aux malades ce qu'il n'a pas pu faire à cause du coronavirus. Un peu de jardinage, quelques cueillettes de champignons dans ses boulettiers et des promenades en Cévennes compléteront son agenda bien rempli ...

### FLAMME OLYMPIQUE

#### Jeux Olympiques d'Alberville en 1992

Tout le monde sait que la flamme Olympique traversait la France grâce à de nombreux relayeurs escortés par des postiers volontaires, coureurs de fond, préalablement tirés au sort.

Ce que l'on sait moins c'est que Georges a été l'un d'entre eux ! Si ! Si ! Entre Narbonne et Coursan. L'équipe ainsi formée se composait d'un garçon et d'une fille, chacun effectuant deux kilomètres accompagnés d'un escorte.

L'un des deux relayeurs qui portait la flamme olympique a eu un malaise qui ne lui permettait pas de poursuivre sa course, son binôme s'étant arrêté à l'étape présente, c'est Georges qui a porté la flamme jusqu'au prochain relai.

**BRAVO !**

Il est certain que si vous le croisez, il ne manquera pas de vous faire un petit brin de causette et vous passerez un moment agréable en sa compagnie.

Nous le remercions pour son engagement auprès de la commune et pour son soutien à l'équipe nouvellement élue. Merci Georges et profite bien de ton temps libre.

### Les projets auxquels il a participé

- Création du regroupement scolaire en 1988 et construction de l'école maternelle et de la cantine. Agrandissement des écoles primaires
- Construction du foyer
- L'EHPAD des Jasses
- La médiathèque
- Modernisation et enfouissement du réseau des eaux usées
- Embellissement de la traversée du village
- Emménagement et création de l'espace de jeux pour enfant et cité park
- Amélioration du réseau d'eau potable. Grâce à la collaboration des villages de Fons, Gajan, St Bauzély, Montignargues et St Mamert du Gard nous pouvons bénéficier de l'eau de Nîmes. Précédemment nous captions l'eau du gardon et ne pouvions plus fournir la quantité nécessaire à la croissance démographique annoncée.

### SON ENGAGEMENT

Issu du milieu syndicaliste il a souhaité s'engager pour sa commune et ses habitants.

Ce n'est pas moins de 4 mandats que Georges a consacré à sa commune. Il débutera en 1988 avec Pierre DUMAS comme conseiller municipal.






Il se représentera et sera réélu en 2001 au côté de William DUMAS, avec qui il devient pour la première fois adjoint.

Il terminera par deux mandats avec Gérard GIRE.



## État Civil

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

-  **Lyla CHALBOS**,  
fille de Jonas CHALBOS et de Kahina KACI, est née le 03 avril 2020.
-  **Pablo TOMAS**,  
fils de Julien TOMAS et de Roxane FANARA, est née le 10 avril 2020.
-  **Emy SOULIER**,  
fille de Jean-François SOULIER et de Stéphanie PICARD, est née le 23 avril 2020.
-  **Margot BONNET FOURDAN**,  
fille de Guillaume BONNET et d'Adeline FOURDAN, est née le 16 juin 2020.
-  **Baptiste OBERY VILLARET**,  
fils de Jean-Philippe OBERY et de Mélanie VILLARET, est né le 15 juillet 2020.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés !

De Laurick DELPUECH et Angéline LATARD, le 12 septembre 2020.

Toutes nos condoléances et notre soutien aux familles et leurs proches.

René FLAUGERE, décédé le 28 février 2020, à l'âge de 75 ans.

Yvette TABUCE, décédée le 25 mars 2020, à l'âge de 98 ans.

Jean GUY, décédé le 20 avril 2020, à l'âge de 81 ans.

Gérard GIRE, décédé le 22 avril 2020, à l'âge de 77 ans.

Janine FIROUD, décédée le 17 mai 2020, à l'âge de 92 ans.

Jean-Paul BOUTY, décédé le 12 juillet 2020, à l'âge de 69 ans.

## HOMMAGE

« Née à Nancy le 20 avril 1921, Yvette TABUCE était dotée d'une résilience et d'une volonté de vivre peu communes. De son papa protestant et de sa maman catholique, elle avait hérité la tolérance. Elle s'en est allée paisiblement dans son sommeil le 25 mars 2020. »



## LES SERVICES PUBLICS

### POMPIERS

Tél. 18 - Tél. mobile. 112

### GENDARMERIE

Tél. 04 66 81 10 33

### POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. 06 72 36 91 32

### MAIRIE (OUVERTURE AU PUBLIC)

Tél. 04 66 81 11 95

Mail. [mairie.fons.outre.gardon@wanadoo.fr](mailto:mairie.fons.outre.gardon@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h30-19h

Mercredi et Vendredi : 14h-18h

### S.I.R.S

Tél. 04 66 74 41 70

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h-12h

### S.I.E.M

Tél. 04 66 81 10 53

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 08h-12h

Jeudi : 8h-12h et de 14h-18h

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 66 63 40 07

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Vendredi : 8h30-12 h

### MEDIATHEQUE

Tél. 04 66 81 28 12 / 09 67 28 28 12

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi : 16h30-9h,

Mercredi : 9h30-12h / 14h-19h,

Vendredi : 16h-19h

### SYNDICAT LEINS GARDONNENQUE

Tél. 04 66 63 00 80

Fax. 04 66 63 94 79

Mail. [contact@leinsgardonnenque.fr](mailto:contact@leinsgardonnenque.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h

Vendredi de 8h à 12h

### Eau de Nîmes Métropole (Eau potable)

Tél. 09 69 36 61 02

### SAUR (Assainissement)

478, Av. Maurice Privat. 30600 VAUVERT

Tél. (Dépannage) 04 30 62 10 08

## COMMERCES

(LOCAUX COMMERCIAUX)

### BAR PMU JEUX , Yannick et Christophe

Tél. 04 66 63 20 07

Horaires d'ouverture :

Tous les jours dès 6h30

### BOULANGERIE

Tél. 04 66 81 13 96

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Samedi : 6h30-12h30 / 16h30-19h30

Dimanche : 6h30-13h. Fermée le Lundi

### ÉPICERIE

Tél. 04 66 37 92 14

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h30 / 16h-19h.

Mardi à Samedi : 8h-12h30 / 16h-19h.

Dimanche : 8h30-12h15 Fermée le jeudi

### SALON DE COIFFURE MÉTAMORPHOSE

04 66 81 19 62, sur RDV

Horaires d'ouverture :

du Mercredi au Samedi: 9h-18h30 non stop

### CAVE COOPÉRATIVE DE FONS, L'ORÉE DES LENS

Tél. 04 66 81 11 01

Mail. [oree.des.lens@wanadoo.fr](mailto:oree.des.lens@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Samedi : 9h-12h / 14h-18h

### TABAC, PRESSE, LOTO, GUY

Tél. 04 66 81 18 84

Horaires d'ouverture :

Tous les jours : 6h30-12h30 / 16h-19h30,  
sauf Jeudi et Dimanche après-midis

*Retrouvez toutes les coordonnées des autres professions sur le site Internet de la commune dans la rubrique Vie économique et sociale.*

### DÉCHETTERIE

du Lundi au Samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

(Horaires identiques été et hiver)



## COLLECTE DES ORDURES



### ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi & Samedi MATIN

Jours fériés compris  
(sauf exceptions)

### TRI SÉLECTIF

Jeudi MATIN



# AGENDA

DES MANIFESTATIONS 2020

**SAM. 31 OCTOBRE**  
Halloween

**MER. 11 NOVEMBRE**  
Cérémonie du 11 Novembre 1918

**SAM. 21 & DIM. 22 NOVEMBRE**  
Expo photos

**SAM. 28 NOVEMBRE**  
Marché de Noël

**VEN. 04 DÉCEMBRE**  
Accueil des nouveaux fonsois

**SAM. 12 DÉCEMBRE**  
Arbre de Noël des enfants  
organisé par la commune

**Dates sous réserve de l'évolution de la réglementation en matière de rassemblements ainsi que de l'évolution de l'épidémie COVID-19.**

À vos stylos ! Pour ne rien oublier, notez ...